# Le Bulletin de Poilly-sur-Serein

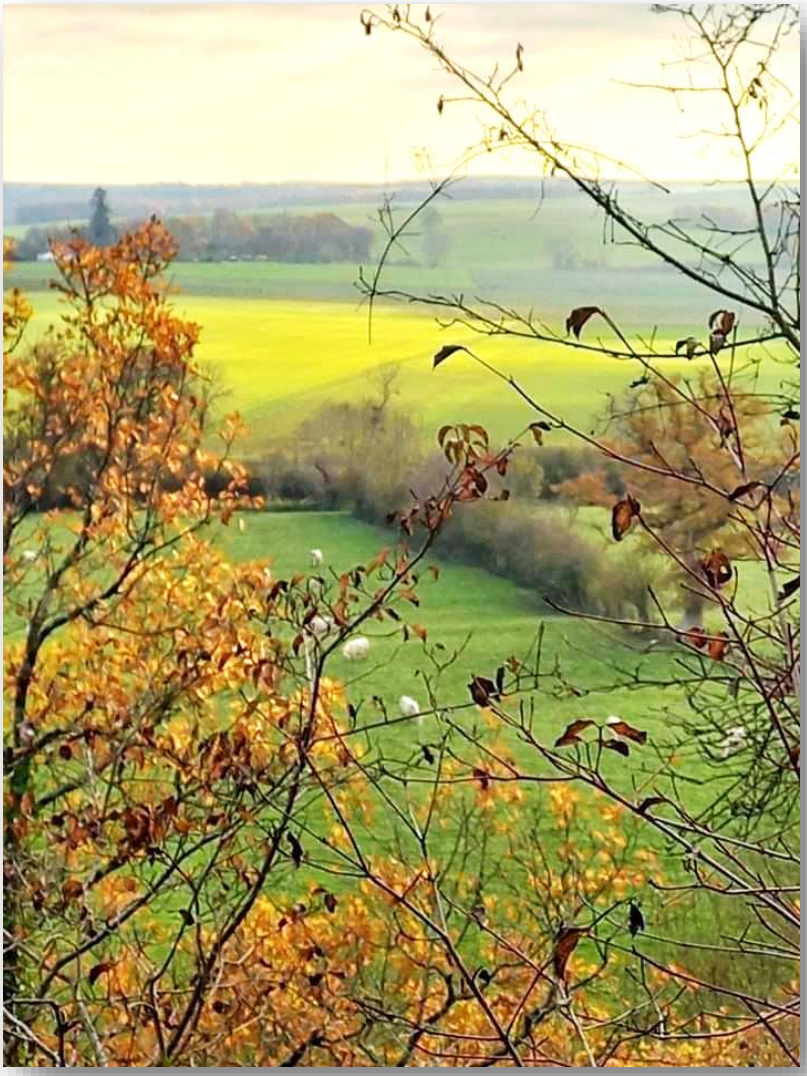

# Année 2022

# VŒUX DU MAIRE

Mes chers amis de Poilly,

Le temps est venu des bilans après une année 2022 pour le moins agitée et imprévisible. Rappelez-vous : elle avait pourtant bien commencé … l'humanité semblait sortir enfin du cauchemar du covid et l'économie repartait à bon rythme. Mais, progressivement, tout s'est déréglé : l'inflation galopante, la grande démission du travail, l'agression russe en Ukraine, la multiplication des évènements climatiques extrêmes, …avec quelques espoirs tout de même, beaucoup citeront la coupe du monde de foot que les Bleus ont frôlée de peu, je citerai plus volontiers la révolte-anti voile des femmes en Iran !

Une année de crises intenses, qui confirme la fin probable d'une forme de « mondialisation heureuse ». Einstein disait « Au centre de la difficulté se trouve l'opportunité ». Est-ce que nous entrons, sans nous en douter, dans une ère nouvelle, où tout reste à redéfinir, ou à inventer ? Je n'ai pas de certitude, ni la capacité de lire l'avenir…

Ce que je sais, avec une profonde conviction, c'est que nous avons la chance de vivre à Poilly, loin du tumulte des cités, à l'abri des agressions de tout genre, dans un climat de sérénité, où les relations sociales existent, authentiques et simples. Les promesses de vente de maisons en cours actuellement, l'arrivée de nouveaux habitants issus d'horizons si variés, leurs projets novateurs, la bonne santé du commerce multiservices, la motivation de notre nouvel agent communal, l'énergie toujours soutenue de nos associations, sont des signes de vie qui ne trompent pas, et je m'en réjouis !

A l'aube de cette nouvelle année, j'ai une pensée pour les êtres chers qui nous ont quittés et qui resteront dans notre cœur, j'exprime ma compassion à leurs proches et les assure de notre soutien.

Aux nouveaux habitants, je souhaite la bienvenue dans notre petit village si serein.

A vous tous, je souhaite pour 2023 des rires et des moments doux, de la lumière dans les yeux,

Que vos projets se réalisent, que vos engagements, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, vous rendent encore meilleurs et vous épanouissent,

Que l'amitié vous réchauffe, que l'amour soit au rendez-vous, que le bonheur de vivre se lise dans les yeux des enfants,

Et que nous gardions, tous ensemble et quoi qu'il arrive, confiance en l'avenir.

Belle et heureuse année à chacun d'entre vous !

Hélène Comoy

# ETAT CIVIL

## ***NAISSANCES*** **:**

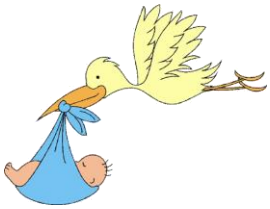

GALLANT Ethan le 16 mai
CERVEAU Augustin le 13 juillet

## ***MARIAGES*** **:**

CABRERA Jean-Baptiste et ZEMOURI Christophe le 6 mai
REQUILLART Xavier et SAGOURIN Pauline le 4 juin
BOITELET Tony et TERRIER Véronique le 30 juillet

## ***DECES*** **:**

FALCONNIER Pierre le 27 février
GAUTHERIN ép. BILLIAT Madeleine le 19 avril
BILLAUDOT ép. GOURRIER Liliane le 22 avril
MOURIER Sébastien le 28 juin
BOUILLER Bernard le 15 août
FALCONNIER ép. POTTIER Monique le 4 septembre
BAILLY ép. FLACELIERE Germaine le 30 septembre
CHAUMERON ép BAETENS Anne Marie le 15 décembre
DROIN ép BAUDOIN Marguerite le 20 décembre

# DEPART EN RETRAITE DE JOËL LECESTRE

Un honneur a été rendu à Joël, agent communal de 2001 à 2022, pour son départ à la retraite.

Toujours disponible, avec conscience et courage, Joël a entretenu le village et la voirie, il a participé à l'organisation logistique de toutes nos manifestations.

Un engagement au-delà des journées de travail, pour le bien de l'église, avec Jean-Claude MALAQUIN, François BILLAUD et Christian CERVEAU.

Madame la Maire lui a remis, au nom du Préfet de l'Yonne, la médaille d'Argent du Travail.

La municipalité lui adresse ses vœux pour une longue et paisible retraite,

Et souhaite la bienvenue à Adrien DESCAVES, le nouvel agent !

# Distribution des colis à nos ainés

# Distribution des cadeaux aux enfants

# FINANCES COMMUNALES 2022

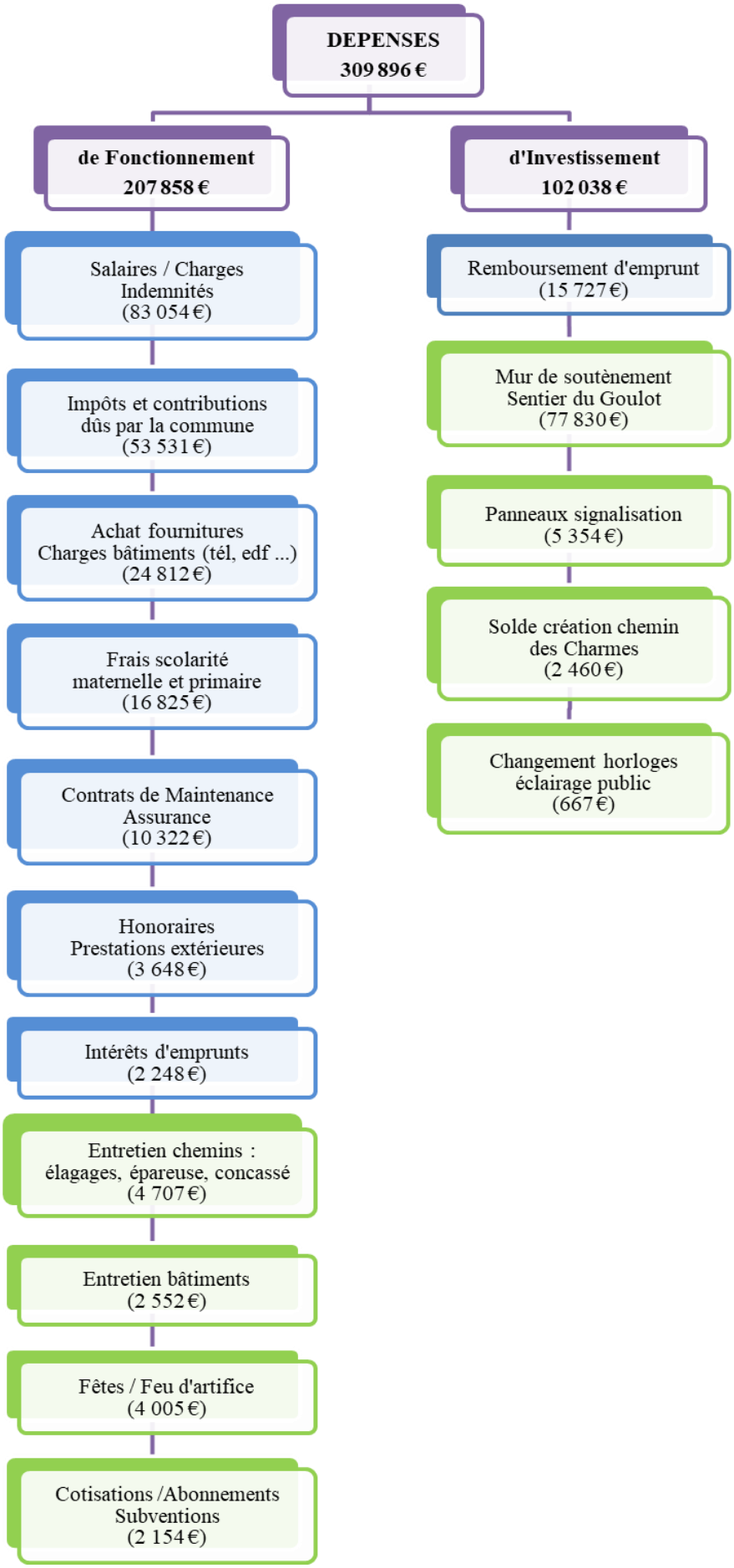

# FINANCES COMMUNALES 2022
# (Suite)

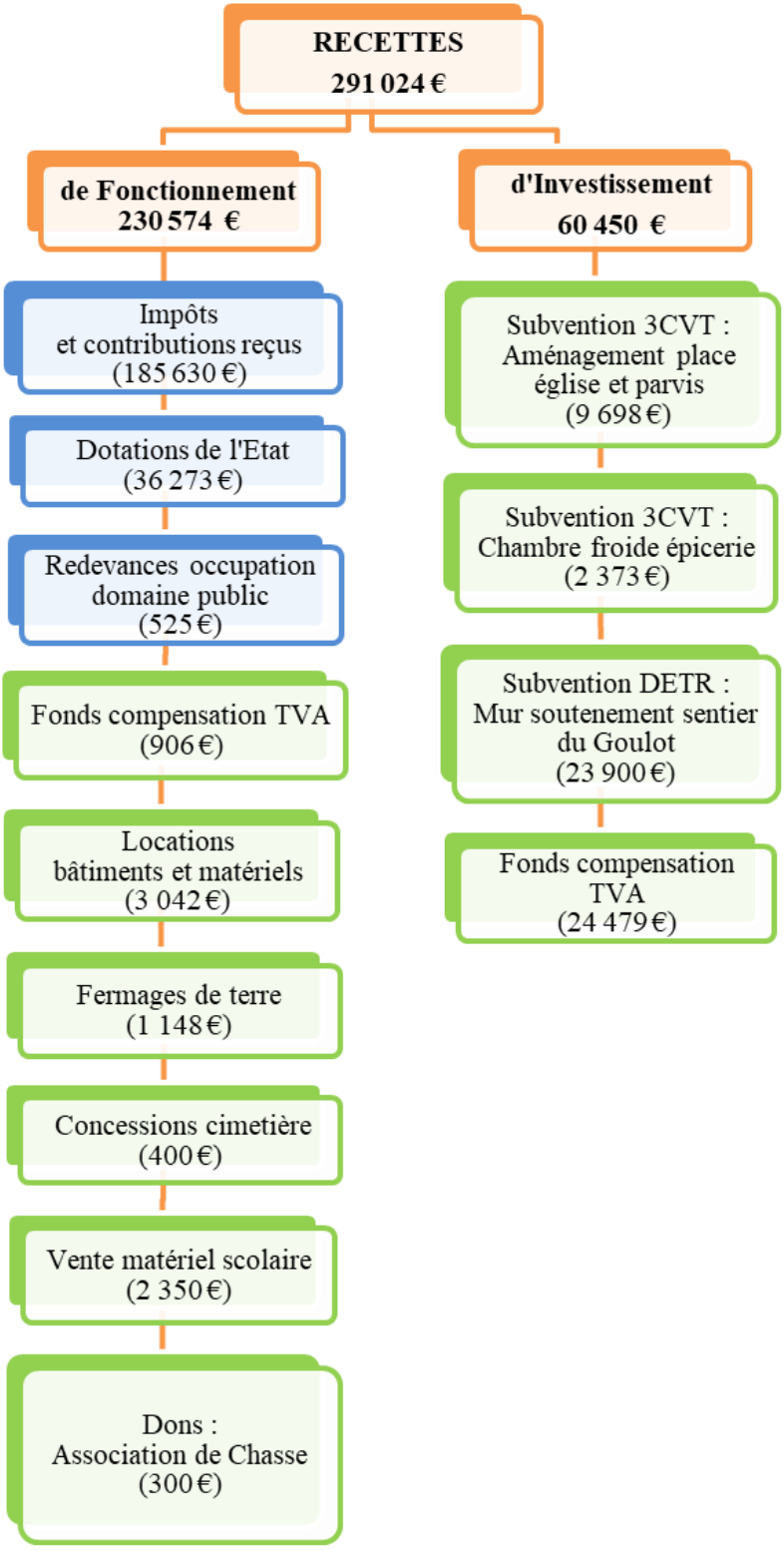

# INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie
48 rue d'en Bas
89310 Poilly-sur-Serein
Tél : 03.86.75.90.29

Email : poillyserein-mairie@orange.fr
Site internet : www.poillysurserein.com

**Horaires d'accueil du public** :

Lundi : 9h00 – 11h00
Mardi : 15h30 – 18h30
Vendredi : 14h00 – 16h00
Samedi matin : sur RDV

## EQUIPE MUNICIPALE

**Le Maire :** Hélène COMOY
**1er Adjoint :** Patrick CERVEAU
**2ème Adjoint :** Tony BOITELET

**Conseillers municipaux :** Romaric BATTISTELI, Mathieu CERVEAU, Françoise MALAQUIN, Bernard MARIEUX, Gisèle MENETREY, Baptiste MOREAU, Bernard SARRAZIN.

## PERSONNEL COMMUNAL

**Secrétaire de mairie :** Gaëlle DE RYCK
**Adjoint technique :** Adrien DESCAVES

## NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux habitants. Pensez à venir vous présenter au secrétariat de Mairie, c'est le seul moyen de vous connaître.
Nous pourrons vous renseigner sur la vie pratique dans le village, sur les services municipaux et communautaires qui sont à votre disposition.
Tout au long de l'année, nous vous invitons à consulter les panneaux d'affichage situés devant la mairie.

## TRAVAUX D'URBANISME

Tout projet de travaux apportant la moindre modification à l'aspect extérieur de votre habitation doit être préalablement déclaré pour obtenir une autorisation. Il en est de même pour les installations d'assainissement.

L'église et le colombier sont des édifices classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques. Ainsi, tout projet d'urbanisme situé dans leur périmètre (500 m) nécessite en sus un avis favorable de la part de l'Architecte des Bâtiments de France.

La DDT de l'Yonne instruit les demandes d'urbanisme de la commune, que ce soit les demandes de renseignements (Certificat d'Urbanisme), les autorisations de travaux, et les permis de construire. Le maire analyse l'ensemble des règles s'appliquant à la parcelle considérée et transmet le dossier avec un avis. La DDT rend sa décision que le maire signe et s'engage à faire respecter.

En 2022, ces demandes seront dématérialisées sur le site service-public.fr

**Direction Départementale des Territoires**

► Adresses physiques et postale :
- **Siège** : 3 rue Monge – BP 79 – 89011 AUXERRE Cedex
- Site de Sens : 14 boulevard des Castors à SENS

► Téléphone : 03.86.48.41.00 – Télécopieur : 03.86.48.23.12
► Formulaire de contact ou adresse de courriel : ddt@yonne.gouv.fr

**Horaires d'ouverture**

Lundi au Jeudi : 8h45 - 11h45 et14h00 - 17h00
Vendredi : 8h45 – 11h45 et14h00 - 16h00

## ASSAINISSEMENT

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) est un service géré par la Communauté de Communes.
Son rôle :

- vous conseiller et vous accompagner dans la mise en place de votre nouvelle installation d'assainissement non collectif ou autonome. Cet équipement est obligatoire si votre rue n'est pas équipée d'un réseau d'assainissement collectif
- contrôler sur le terrain les nouvelles et anciennes installations.

Contact : Amélie GUETTARD - 2 rue du Serein 89800 Chablis
Téléphone : 03.86.18.92.44

## ORDURES MENAGERES

La collecte des déchets ménagers et des emballages recyclables est effectuée en alternance chaque **mardi matin (horaires variables)**. Veillez à sortir le bac collecté la veille au soir. Attention aux jours fériés, vérifiez sur le calendrier.

Les résidents secondaires bénéficient d'un local spécifique (renseignements en mairie).

Vos **ordures ménagères** doivent être impérativement stockées dans des sacs poubelle, eux même placés dans un bac rigide à couvercle vert ou noir ;

Vous devez trier vos **emballages recyclables** et les déposer, sans sac, dans le bac à couvercle jaune remis par la collectivité.

Les **cartons** sont refusés par les rippers, il faut donc les déposer à la déchetterie.

Le **verre** est collecté par une société de recyclage et doit être déposé dans les containers situés Place de la Luzerne. A cet endroit, tout dépôt d'ordures, de sacs, ou d'emballages posés à même le sol, est strictement interdit et amendable.

## DÉCHETTERIE

Vous disposez d'un droit d'accès aux déchetteries de : Chablis située route d'Avallon ou de Maligny située ZA – rue Gaston Houssier.

Horaires d'ouverture :

| CHABLIS | MALIGNY |
|---|---|
| Lundi / Mardi : 13h30-17h<br>Mercredi / Jeudi : 8h30-12h<br>Vendredi / Samedi : 8h30-12h et 13h30/17h | Lundi / Mardi : 8h30-12h<br>Mercredi / Jeudi : 13h30-17h<br>Vendredi / Samedi : 8h30-12h et 13h30/17h |

Lors de votre première visite et sur présentation d'un justificatif de domicile, une carte d'accès vous sera délivrée.

## FUEL – GROUPEMENT DE COMMANDE

Les Poillysiens sont toujours intéressés par la commande groupée de fuel afin de bénéficier de rabais conséquents.

La liste est constituée par la responsable du groupement qui la transmet au fournisseur en faisant jouer la concurrence.

Les commandes inférieures à 500 litres doivent être faites à titre exceptionnel (problèmes financiers, maladie, chômage).

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous auprès de Luc MENETREY au 06.98.79.25.27

Merci à Danielle pour son dévouement durant ces dernières années afin de faire profiter aux Poillysiens des prix négociés dans le cadre des commandes en groupement.

## RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Les jeunes de 16 ans, habitant la commune doivent obligatoirement se faire recenser, en se présentant en mairie avec leur livret de famille et leur carte d'identité dans les 3 mois suivant leur date d'anniversaire.

L'attestation de recensement délivrée leur sera nécessaire pour se présenter à tout concours ou examen, scolaire ou autre, comme le permis de conduire.

## SCOLARITES

La commune de Poilly est rattachée à la carte scolaire du Chablisien.

- Maternelle et Elémentaire : inscriptions et renseignements à la Mairie de Chablis 1 place Lafayette 89800 Chablis Tél : 03.86.42.87.70
- Collège : Collège Pierre et Jean Lerouge - Rue des Picards 89800 CHABLIS Tél : 03.86.18.92.00
- Lycée : Lycée Général & Technologique Chevalier d'Eon - 2 Place Edmond Jacob 89700 Tonnerre Tél : 03.86.55.08.01

## SERVICES A L'ENFANCE

Les services à l'Enfance sont de la compétence de la communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs.

- **PETITE ENFANCE :** crèches de Chablis, Pontigny, Vermenton.
- **CENTRE DE LOISIRS** : Pôle Jeunesse de Chablis, Maison de l'Enfant de Pontigny, Assoc les Filous Futés de Cravant.
- **ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE** : antennes de Chablis, Pontigny, Vermenton
- **ECOLES MULTISPORTS** (enfants de 6 à 11 ans)

### EMPLOIS

De nombreuses opportunités d'emploi existent actuellement sur le territoire communautaire dans les métiers de la Petite Enfance et de l'Animation. Vous êtes jeune et souhaitez vous orienter dans ces secteurs ?

N'hésitez pas à contacter la 3CVT, pour des aides à la formation BAFA ou des conseils en matière d'orientation.

Le département recherche également des assistantes maternelles, renseignements auprès du CD89.

### Une navette gratuite pour aller au Centre de Loisirs de Chablis

Un service de transport gratuit vers le Centre de Loisirs de Chablis est proposé afin de faciliter la vie quotidienne des familles isolées en secteur rural.

Il fonctionne tous les mercredis en période scolaire et tous les jours pendant les petites et grandes vacances.

Votre enfant pourra ainsi rejoindre le Centre de Loisirs en toute autonomie, et sera redéposé le soir dans votre commune.

Renseignements et inscriptions auprès du Centre de Loisirs
Tel : 03.86.42.06.98

## LOCATION DU FOYER ou du MATERIEL

Tarifs de location du **Foyer communal** :

| **Type de locataire** | **Journée** | **Week-end** | **Réunion/ Vin d'honneur**** |
|---|---|---|---|
| Habitant de la commune | 130 € | 200 € | 60 € |
| Particuliers hors commune et Associations* | 180 € | 250 € | 80 € |
| Jeunes de Poilly (- 25 ans) | 60 € | 100 € | 30 € |
| *Associations à vocation festive et sociale dont le siège est à Poilly | Gratuit | | |
| ** Réception faisant suite à un enterrement à Poilly | Gratuit pour les résidents principaux et secondaires | | |

Chèques de caution de 500 € + 50 € pour le ménage.

Tarifs de location du **matériel communal** :

| Quantité | Matériel | Tarif | Caution |
|---|---|---|---|
| 1 | Tables pliantes avec 2 bancs | 5 € | 100 € |
| 10 | Tables pliantes avec bancs | 40 € | 1 000 € |
| 20 | Tables pliantes avec bancs | 80 € | 2 000 € |
| 1 | Plancha gaz avec 3 réchauds | 150 € | 500 € |
| 1 | Friteuse électrique de 30 L | 50 € | 100 € |

Le prêt sera gratuit pour les associations de la commune ainsi que pour les comités de la Saint-Vincent Tournante du Chablisien ; seule la caution sera demandée.

L'Atelier propose de la location de vaisselle. Chaque formule comprend assiettes plates, assiettes à desserts, verres à vin, verres à eau, flûtes, couteaux, fourchettes, petites cuillères, couverts à poisson, tasses à café, corbeilles à pain, carafes.

Nous vous proposons une formule « 50 personnes » pour 25 euros le lot, et une formule «100 personnes » pour 50 euros le lot. (Possibilité de cumuler les 2 lots).

Plus de renseignements, conditions et réservation auprès de L'Atelier, en venant nous rencontrer les mardis, jeudis de 14h30 à 17h00,

Par mail à : latelier89310@gmail.com
ou par téléphone au 06.74.87.00.33 ou 06.63.39.84.81
(Petit rappel, nous louons également des tonnelles)

# La poillysette

## Votre épicerie multi-services

57 rue d'en bas – 89310 Poilly-sur-Serein
Tél : 09 52 34 15 08
07 69 45 99 26
Email : lapoillysette@free.fr

**NOS SERVICES**

ÉPICERIE
BOULANGERIE
POULET RÔTI
(sur commande)
LAVAGE/SÉCHAGE 18KG
GAZ

**ET AUSSI**

LA POSTE
JOURNAUX
LOTO

**HORAIRES**

Lundi au vendredi :
7h/12h30 – 16h/19h

Samedi : 8h/12h30 – 16h/19h

Dimanche : 8h/12h30

ETE fermeture à 20h
(D'avril à septembre)

LUCY
TRANSPORT À LA DEMANDE

Pour vos rendez-vous médicaux de chez vous à votre Maison de Santé

*conditions au verso

# TRANSPORT À LA DEMANDE

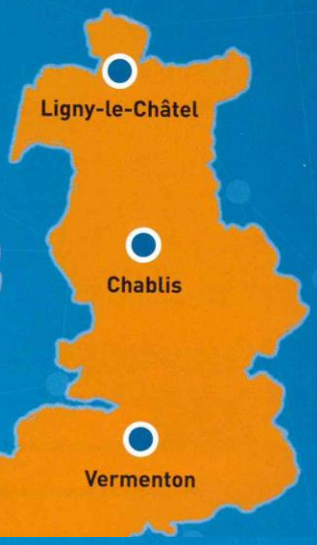


CHABLIS VILLAGES & TERROIRS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs**
2, rue du Serein - 89800 CHABLIS
Tél. **03 86 18 91 16**

## CONDITIONS D'ACCÈS / RÉSERVATION / PAIEMENT

LUCY
TRANSPORT À LA DEMANDE

### 1 Conditions d'accès au Transport à la Demande

- S'inscrire (formulaire à remplir ci-dessous),
- Être âgé de 65 ans et plus, sans véhicule, ou dans l'incapacité temporaire ou définitive de conduire,
- Ou être en situation de handicap (sans condition d'âge). Justificatif médical de moins de 3 mois à fournir.

Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez bénéficier de ce service pour vous rendre à la Maison de Santé la plus proche ou à vos rendez-vous médicaux.

### 2 Réservation après inscription

- Un simple appel téléphonique.
- Vous réservez votre transport, au plus tard la veille avant 12 heures.
- Votre réservation vous est confirmée par téléphone ou SMS.
- Le chauffeur vient vous chercher à votre domicile, vous conduit à votre rendez-vous, vous attend et vous ramène à votre domicile.

### 3 Paiement au chauffeur

- 3 € / trajet (6 € pour un aller/retour), quel que soit votre trajet.
- Carnet de 10 tickets à commander avant la 1ère réservation et à payer par chèque à la 3CVT.

**Pour toute information, vous pouvez consulter le site de la 3CVT (www.3cvt.fr) ou téléphoner au 03 86 18 91 16, ou vous renseigner auprès de votre mairie.**

# LE CIVISME : Mieux vivre ENSEMBLE

Puisque la vie est faite tout autant de **respect** que de **tolérance**, voici quelques précautions pour vivre en bonne entente.

## Circulation et Stationnement

- **Roulons** à vitesse modérée, respectons les limitations de vitesse à 30 km/h dans tout le village.
- **Stationnons** nos véhicules dans la mesure de notre possible à l'intérieur d'un garage ou d'une cour, si nous en possédons. Ceci évitera de surcharger les stationnements dans les rues, déjà fort encombrées.
- Pour le bien-être et la sécurité de tous, nous vous rappelons que le code de la route interdit le stationnement sur le trottoir ou à cheval sur le trottoir.

## Civilité et Sécurité

- Il est souhaitable que les **jardins** soient régulièrement entretenus afin d'éviter la propagation des ronces et autres graminées aux propriétés voisines.
- Les **arbres, arbustes et arbrisseaux** doivent être plantés à bonne distance des propriétés voisines. La distance recommandée est de 2 m minimum de la ligne séparative des deux propriétés.
- N'oublions pas d'**élaguer** nos arbres ou autres haies en bordure des voies publiques et privées de manière à permettre le passage des piétons sur le trottoir et éviter que les branches ne touchent les câbles électriques ou téléphoniques.
- Également pour des raisons de tranquillité publique du voisinage, veillons à quitter le **terrain de l'aire de jeux** au plus tard à minuit.

## Propreté

- Ne jetons pas les détritus en dehors des **containers** réservés à cet usage.
- Évacuons nos objets encombrants à la **déchetterie** sans attendre ; respectons les jours et horaires d'ouverture.
- Ramassons les **déjections** de notre chien, même dans les caniveaux qui ne sont pas auto-nettoyant. Accompagnons-le à l'extérieur du village pour lui apprendre d'autres endroits !
- La campagne de **stérilisation des chats** est maintenue, grâce au soutien financier de l'Association 30 millions d'Amis.

  Pour rappel, si vous apercevez des chats errants dans votre quartier, contactez la mairie au plus vite.

- Respectons les **espaces verts** communaux et privés. Emportons nos déchets avec nous.
- Il est recommandé de sortir les **poubelles** au plus tôt la veille de la collecte après 18h00 et de les rentrer ensuite le plus rapidement possible. Il est interdit de les laisser sur la voie publique.
- Les propriétaires ou locataires sont tenus d'assurer le nettoyage de leur **boite aux lettres**, des **caniveaux et des trottoirs**, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Il est interdit de jeter les balayures sur la voie publique ou dans les avaloirs d'eaux pluviales. En automne, il incombe aux propriétaires de ramasser leurs **feuilles mortes** et en hiver, de dégager la **neige** du trottoir devant leur habitation.

## Ecologie – Développement durable

Afin de réaliser des économies substantielles sur notre consommation d'eau potable et afin de pallier aux restrictions d'eau pendant les périodes de sécheresse, la municipalité a décidé d'investir dans des bacs de récupération d'eau de pluie.

La quantité récupérée servira à l'arrosage des bacs à fleurs de la commune.

Ensemble, responsables !

Les journées du Patrimoine des 17 et 18 septembre 2022 se sont déroulées autour de l'église Saint Aignan et du colombier à Poilly-sur-Serein.

Bien des visiteurs sont venus profiter de l'ouverture de nos monuments, nous leur avons proposé, soit une visite guidée, soit de répondre aux questions qu'ils souhaitaient poser.

Les journées étaient ensoleillées et nous avons accueilli une trentaine de personnes venant des villages et villes alentour. En outre, des poillysiens nous ont rejoints pour discuter et profiter du monde qui allait et venait, ainsi que pour montrer l'église et le colombier à leur famille et amis...

Françoise Malaquin
Christine Michotey
Gisèle Ménétrey

**MINISTERE DE L'INTERIEUR - GENDARMERIE NATIONALE**

**BRIGADE DECENTRALISEE DE PROXIMITE**

# OUVERTURE ACCUEIL A POILLY SUR SEREIN

Dans le cadre de la police de sécurité du quotidien
et afin d'adapter l'offre de sécurité sur notre territoire,

**la compagnie d'Avallon propose**
**de venir vous rencontrer à Poilly-sur-Serein**

## MARDI 17 JANVIER 2023

à partir de 14h30, sans rdv, Salle de la mairie.

*Questions de voisinage ? Problèmes de sécurité ? Soucis particuliers ? ...*

Agissant pour des missions de contact et de prévention, cette entité renforce la proximité avec la population.

N'hésitez pas à venir à la rencontre de vos gendarmes !

AMRF
Association des Maires Ruraux de France

ELU RURAL
– RELAIS –
DE L'EGALITE

# ICI NOUS LUTTONS CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

**Les violences physiques, psychologiques, verbales, matérielles, économiques et cyber-violences sont punies par la loi, ainsi que les menaces et humiliations.**

**Vous avez des droits, quelque soit votre situation personnelle.**

**50% des féminicides ont lieu en milieu rural.**

**Notre commune se mobilise en élisant deux Elues rurales « Relais de l'égalité » pour :**

- **Être à l'écoute des victimes de la violence et les accompagner vers des structures adaptées**
- **Assurer un suivi de toute procédure enclenchée à la suite des violences**

**A Poilly-sur-Serein, vos élues Relais sont à votre écoute en contactant la secrétaire de mairie par téléphone ou :**

**gisele_menetrey@yahoo.fr et helene.comoy@hotmail.fr**

**Nous nous engageons à respecter la confidentialité de vos démarches.**

Avec le soutien du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et de France relance. Financement grâce à France Relance

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# LES ASSOCIATIONS SERVICES / LOISIRS DE POILLY

**L'Atelier**

**Les Pompiers de Poilly**

**Sauvegarde des Monuments de Poilly**

**Comité St Vincent de Poilly**

Chers membres, chers habitants,

2022 vient de se terminer, et nous vous remercions d'être toujours aussi présents lors de nos manifestations. Notre souhait est de continuer à développer nos activités selon vos demandes et remarques, alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour nous faire part de vos idées !!!

2022 nous aura permis d'innover avec l'organisation de la fête de la musique, vous avez été très nombreux à venir de Poilly et d'ailleurs, devant un tel enthousiasme nous avons donc décidé de renouveler cette soirée, et nous travaillons déjà sur le projet afin de vous recevoir encore mieux !

Nous vous réservons donc pour 2023 encore de beaux projets....

Je terminerai sur ces quelques mots de la part de l'ensemble du bureau, que 2023 vous apporte la joie et la prospérité, que ce temps des fêtes soit une porte ouverte sur le bonheur. Nos plus douces pensées sont pour vous.

Joyeuses fêtes et bonne année 2023

La présidente

Fanny Mignon

21 janvier 2023 : Assemblée générale et Galette des rois

15 avril 2023 : Loto

03 juin 2023 : Pétanque

21 juin 2023 : fête de la musique

02 juillet 2023 : vide grenier

15 juillet 2023 : repas champêtre, suivi du bal

Fin novembre / début décembre 2023 : Marché de noël et festivités (plus de précisions à venir - en préparation - nous recherchons des lutins pour la préparation de cette journée, n'hésitez pas à vous faire connaître !!! Même un simple petit coup de main sera le bienvenu !

➔ *L'Atelier est ouvert les mardis et jeudis de 14h00 à 17h30*

# Les Sapeurs-Pompiers de Poilly sur Serein

Bonjour à tous,

Les pompiers de Poilly sont intervenus cette année à sept reprises pour des missions de secours à personnes sur demande du centre de traitement des appels d'Auxerre. Une légère baisse d'activité qui s'explique par la délégation des interventions non vitales aux ambulances privées, tout ceci laissé à l'appréciation du médecin régulateur du centre 15.

Nous avons également encadré la sécurité de la traditionnelle course de caisse à savon et le départ de la randonnée du marathon de Chablis.

Le CPI de Poilly sur Serein accueille Melle Jade Mignon qui a réussi avec succès les tests physiques de sélection, prochainement elle débutera les formations de secours à personnes, nous lui souhaitons la bienvenue. Nous faisons le nécessaire pour pouvoir également intégrer Adrien, notre nouvel employé communal (déjà sapeur-pompier) afin de compléter notre équipe en cours de journée et d'atteindre ainsi un effectif de neuf sapeurs-pompiers.

Le climat change, même si l'année qui vient de s'écouler fut calme, merci de rester vigilants en période de sécheresse ou d'évènements tempétueux et de respecter les consignes et interdictions données par la Préfecture.

Le feu de St Jean sera reconduit cette année, toute fois la date sera fixée quelques jours avant selon le climat du moment.

La distribution des calendriers est maintenant terminée, pour les personnes absentes lors de nos passages, nous en laisserons à l'épicerie et au secrétariat de mairie. Merci pour votre accueil.

Pour toutes vos demandes de secours contactez le **18,** le **112** ou le **15**.

Les sapeurs-pompiers du centre de première intervention de Poilly sur Serein vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Le chef de corps,

François Venot

# ASSOCIATION « SAUVEGARDE DES MONUMENTS DE POILLY »

Poilly : le Colombier au printemps

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

L'année 2022 s'achève.

Encore trop d'êtres chers sont décédés cette année encore, nous ne les oublions pas, ayons une pensée pour eux.

Cette année, nous avons fêté les trente ans de la création de notre association et avons marqué cet anniversaire par un repas festif.

Notre demande auprès des bâtiments de France pour poser des dalles entre les contreforts extérieurs de l'église, a été finalement refusée : dans les années 2000 un revêtement gravionné perméable avait été retenu comme la meilleure solution pour conserver un équilibre hydraulique entre extérieur et intérieur. Rajouter des dalles de pierre contribuerait à artificialiser le sol en modifiant l'équilibre actuel. Selon l'ingénieur du Patrimoine, la présentation actuelle pourrait être améliorée en substituant les gravillons par des nouveaux, posés sur un feutre géotextile.

L'association envisage de verser une aide financière à hauteur de 80 % du projet à la mairie

La réhabilitation des bâtiments touche à sa fin, le coût des travaux entre 2010 et 2022 a représenté 54 734 €. Tout cela a été possible grâce aux adhérents, aux dons, à votre disponibilité, votre confiance et fidélité. Soyez tous remerciés !

A tous, mes vœux de bonne année et de bonne santé.

La Présidente Mireille BILLAULT

# COMITE ST VINCENT DE POILLY

Chers amis,

Enfin !

Après deux années de confinement et d'interdiction de toute réunion publique, nous avons pu reprendre nos festivités !!

Une magnifique seconde édition de la Savonnette de Poilly, une course de caisses folles, sous un soleil radieux, et le public au rendez-vous !! Quelle journée de fête, réussie grâce à l'investissement sans limites de nos bénévoles, qu'ils soient tous remerciés !

Et le traditionnel Moules Frites, qui fait toujours salle comble !

Pour 2023, je vous souhaite le meilleur pour vous et vos proches, de l'amitié, de l'amour, de la réussite dans vos projets !

Et que cette nouvelle année nous rassemble, encore et pour longtemps, autour d'évènements festifs comme Poilly sait le faire !

Amitiés,

Thibault MALAQUIN, président

Réalisé par la mairie de Poilly-sur-Serein

Imprimé par nos soins

Photos : Habitants et Associations de Poilly

Janvier 2023